

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE – PROJET D’ETABLISSEMENT

CONSIDERANT que le projet de l'école municipale de musique vise à favoriser l'accès à la culture et à la pratique musicale sur une gamme élargie d'instruments, l'ouverture à de nouveaux publics et le développement d'actions menées en partenariat avec les autres structures ou services culturels de proximité,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal d'approuver ce projet d'établissement,

CONSIDERANT l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 4 juin 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

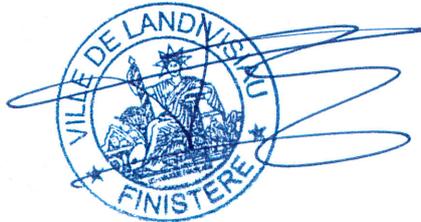
APPROUVE le projet d'établissement de l'école municipale de musique.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 24 juin 2014

Le Maire,

Laurence CLAISSE.



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le.....3.0. JUIN 2014

Et de la publication, le.0.1. JUIL. 2014....

Fait à Landivisiau, le.....3.0. JUIN 2014..

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

